



Mémoire, héritage, filiation

Florence Haegel

► To cite this version:

Florence Haegel. Mémoire, héritage, filiation : Dire le gaullisme et se dire gaulliste au RPR. *Revue Française de Science Politique*, 1990, 40 (6), pp.864 - 879. 10.3406/rfsp.1990.394525 . hal-03458131

HAL Id: hal-03458131

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458131>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE, HÉRITAGE, FILIATION

Dire le gaullisme et se dire gaulliste au RPR

FLORENCE HAEGEL

« Si aujourd'hui de Gaulle était vivant, il voterait assurément pour Chirac. J'en suis certain »

Général Billotte, *La lettre de la nation*, 27 avril 1988.

« Dire que nous devons retrouver nos racines gaullistes, c'est un peu la tarte à la crème »

Bernard Pons, *La lettre de la nation*, 27 juin 1988.

AU-DELÀ de leurs différences, voire de la concurrence qu'elles se livrent sur cette question, un même esprit a peut-être conduit l'histoire et la science politique à renouveler leur réflexion sur la place de la référence au passé. Pierre Nora, présentant l'entreprise des *Lieux de mémoire*, qualifie cet esprit de « retour réflexif de l'histoire sur elle-même »¹. Il le caractérise par « une prise de distance », en quelque sorte une perte d'immédiateté, puisqu'un regard scientifique, critique est posé sur ce qui était jusqu'alors perçu comme un rapport social naturel, immédiat avec le passé.

Le même type de constat pourrait être fait à propos de la science politique. Pour certains, c'est ici l'histoire des idées et des traditions politiques qui serait appelée à faire un retour sur elle-même. Dans cette logique, tout comme les historiens cherchent à analyser les supports institutionnalisés du travail de mémorisation sociale (commémorations, monuments, etc.), les chercheurs en science politique devraient s'engager dans l'étude des processus de construction et de revendication de filiations². Ils ne devraient plus considérer les traditions politiques comme des produits donnés de soi, dotés d'une consistance stable et repérable, qu'il s'agirait de suivre à travers le temps³, mais plutôt comme le résultat d'une perpétuelle production à laquelle participeraient les agents politiques eux-mêmes.

Or, si tout parti politique gère un héritage, dans la mesure où il cherche — quand on ne le fait pas à sa place — à s'intégrer dans une continuité historique et idéologique, dans le cas du gaullisme et des organisations partisans se réclamant de lui, la place centrale prise par

1. Nora (Pierre), « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux », dans Nora (Pierre) dir., *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, tome 1, p. 23.

2. C'est le souci exprimé, par exemple, par Bernard Lacroix, « Ordre social et ordre politique », dans Grawitz (M.), Leca (J.) dir., *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, tome 1, p. 551-563.

3. René Rémond présente à peu près en ces termes son entreprise, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1981, p. 39.

la question de l'héritage laisse penser que cette nécessité de filiation se manifeste de manière spécifique. Le procès des héritiers officiellement — si ce n'est, pour certains, légitimement — en charge du patrimoine gaulliste n'a, en effet, pas attendu le RPR pour s'engager et prendre toute son ampleur polémique. Il est lancé avant même la disparition du général de Gaulle, et c'est Georges Pompidou qui, le premier, incarne la figure de l'usurpateur ou, pire, du traître avec préméditation.

C'est bien parce qu'il se présente comme un récit généalogique (construit autour d'un Père et d'un acte — l'Appel du 18 juin —, fondateurs uniques), mais aussi comme l'incarnation de toute l'histoire de France, que le gaullisme peut prétendre à se délivrer de toutes généalogies particulières et à fonder une nouvelle lignée politique¹. Cette spécificité du gaullisme en fait d'ailleurs un cas d'école pour l'étude de la référence au passé. Les termes utilisés pour qualifier le rapport qu'entretient un parti politique avec son passé sont, en effet, multiples. Au-delà de l'usage indifférencié et souvent synonymique qui en est fait, il faut donc tenter rapidement de préciser ce vocabulaire afin d'esquisser un cadre d'analyse.

La notion d'héritage — le plus souvent utilisée — renvoie à l'existence d'un « fait objectif »², au sens premier, à l'idée de patrimoine, bien hérité du père. Le terme d'héritage suppose donc un objet doté d'un contenu. Dans le cas de l'héritage partisan, il peut s'agir, par exemple, d'un legs organisationnel ou idéologique. C'est pourquoi l'héritage sous-entend l'idée d'une substantialisation, voire d'une objectivation, entendue dans le sens d'appréhension d'un fait social comme une réalité objective dotée d'une existence extérieure et autonome³. Il peut être considéré comme un mode de référence au passé substantialisé.

De ce point de vue, il s'oppose radicalement au terme de mémoire. La mémoire n'est pas un fait objectif mais subjectif. La mémoire collective a nécessairement pour vecteur un groupe social. Elle n'est pas restitution du passé, mais sélection — donc en partie oubli — du passé en fonction du présent. Par opposition à l'héritage, référence substantialisée, la mémoire peut être qualifiée de référence au passé intégré⁴.

Enfin, le troisième terme de filiation renvoie à un autre mode de référence au passé, qui suppose des signes qui symbolisent la continuité, des codes qui permettent de construire et de représenter le lien. Le terme de filiation renvoie donc plus à la forme qui scelle la continuité qu'à son contenu. Il s'agit d'une référence formalisée.

1. Cette question est abordée dans une contribution au colloque « De Gaulle en son siècle » organisé en novembre 1990 par l'Institut Charles de Gaulle : Haegel (Florence), « Les références au gaullisme dans le discours des dirigeants RPR », à paraître.

2. Comme le rappelle René Huard, « la tradition politique : émergence, contenus, devenir », *Pouvoirs*, 42, 1987, p. 15-29.

3. Voir les analyses de Berger (Peter), Luckmann (Thomas), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986, p. 123 et suiv.

4. La mémoire pourrait presque être qualifiée de référence au passé « incorporé ». Cette qualification s'inspirerait alors librement de la conception de l'*habitus* développée par Pierre Bourdieu, puisque l'*habitus* est défini comme « l'histoire à l'état incorporé », « La mort saisit le vif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, avril-juin 1980, p. 6. Voir aussi *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, chap. 3.

Le foisonnement des discours commémoratifs sur le gaullisme durant l'année 1990, mais aussi l'histoire récente des luttes de tendances au sein du RPR fournissent une précieuse occasion pour s'interroger sur les mécanismes de mémorisation sociale (productions officielles, savantes, journalistiques, etc.) et les enjeux de la revendication d'une filiation dans la concurrence politique. Pourtant, il ne s'agira pas ici d'étudier la permanence des idées gaullistes au RPR¹, ni de répondre à cette fatale question : « Le RPR est-il encore gaulliste ? » qui engage le chercheur dans un débat politique tant l'attribution du label « gaulliste » est aujourd'hui convoitée. Car toute réponse supposerait de savoir ce qu'est le « vrai » gaullisme et les interprétations concurrentes de ce phénomène témoignent bien que la définition ne va pas de soi.

Il sera donc davantage question ici des différentes manières de faire référence au gaullisme au RPR. Mais cette analyse ne suivra pas chronologiquement les métamorphoses, elle prendra plutôt pour objet les mécanismes qui régissent l'accentuation ou la marginalisation de cette référence. Se dire gaulliste et dire le gaullisme revêtent des formes différentes. Être attentif à ces variations permet peut-être de dépasser les figures inversées mais tout aussi imposées d'un RPR « parti gaulliste » ou usurpateur.

L'INSTRUMENTALISATION : LES ALÉAS STRATÉGIQUES

Le RPR, dans son histoire de près d'un quart de siècle, n'a pas toujours privilégié le fait de se dire « gaulliste ». Au gaullisme peut être adjointe une autre référence, comme de 1976 à 1979, où successivement le « travaillisme à la française »,² la « sociale démocratie »³ ou le courant « national populaire »⁴ sont cités comme modèle par Jacques Chirac.

Au gaullisme peut être aussi préférée une autre identité. De 1981 à 1984, l'heure est en effet à la mutation néo-libérale, clairement revendiquée⁵, à la conversion à l'idée européenne⁶, et la référence au gaullisme s'estompe⁷. L'opposition au gouvernement d'Union de la gauche n'est donc pas menée au nom de la fidélité au gaullisme, mais au nom de la

1. Exercice auquel se livrent successivement, et avec des conclusions différentes, René Rémond dans la dernière édition des *Droites en France*, op. cit., p. 334-342 et Jean Baudouin, « Gaullisme et chiraquisme », *Pouvoirs*, 28, 1983, p. 53-66.

2. Discours d'Egletons, 3 octobre 1976.

3. Emission télévisée « L'Événement », citée par *Le Quotidien de Paris*, 18 novembre 1976.

4. *Le Monde*, 16-17 octobre 1977.

5. « Les propositions du RPR s'apparentent à ce que fait Mme Thatcher », déclare Alain Juppé, *Le Quotidien de Paris*, 30 novembre 1983. « Être traité de reaganien ne me donne aucun complexe », renchérit Jacques Chirac, *Le Monde*, 11 février 1984.

6. Voir l'analyse que fait J. Baudouin de la mue programmatique, article précité.

7. A. Passeron, par exemple, note à propos de la première conférence de presse de Jacques Chirac après l'élection présidentielle (5 octobre 1981) et des assises de Toulouse (24-25 janvier 1982) qu'aucune référence au général de Gaulle n'est faite par Jacques Chirac (*Le Monde*, 7 octobre 1981 et 26 janvier 1982).

« tradition républicaine », et plus précisément de la défense des libertés fondamentales de la République. La mutation est flagrante aux assises de Toulouse (23 et 24 janvier 1982). L'effacement des emblèmes gaullistes (portraits du général de Gaulle, et de Georges Pompidou, Croix de Lorraine), des témoins historiques du gaullisme (à l'exception de Maurice Schumann) au profit de porte-parole de la jeune génération, en sont les signes les plus voyants.

De même, il est très significatif que Jacques Chirac puisse dresser son auto-portrait politique sans faire référence à la filiation gaulliste : « Je suis républicain, démocrate et de tradition corrézienne »¹.

Cette marginalisation de la référence gaulliste peut s'expliquer par la mise en place d'une stratégie d'union de l'opposition. Elle impose de mettre l'accent sur une thématique commune au RPR et à l'UDF, et de promouvoir, face aux discours socialiste et communiste, un contre-discours libéral cohérent. Mais comment expliquer alors qu'à partir de 1984 la référence gaulliste réapparaisse sous un mode de plus en plus net ?

Dans la recherche d'explication, les modifications intervenues dans la constitution d'une mémoire savante et journalistique sur le gaullisme doivent être rappelées. C'est, par exemple, à partir de 1984 que paraît le premier volume de la biographie de Jean Lacouture sur de Gaulle, qui devient rapidement un best-seller². Mais l'accentuation de la référence au gaullisme doit d'abord être mise sur le compte des variations stratégiques et des changements intervenus dans la concurrence politique. Evoquer le gaullisme est un instrument plus ou moins adéquat pour prendre position dans l'espace partisan.

L'hypothèse présentée ici est que la résurgence de la référence au gaullisme ne s'interprète pas, prioritairement, comme une volonté de démarcation vis-à-vis de l'UDF (aux élections européennes de 1984, l'UDF et le RPR font liste commune), mais qu'elle est liée à l'apparition électorale nationale du Front national³. Face à ce nouveau concurrent, les dirigeants du RPR, masquant un flottement stratégique durable, ont fait appel comme principale parade rhétorique à leur identité gaulliste.

L'évocation du gaullisme est, en effet, le principal — et le premier — argument qui permet d'affirmer son identité face au Front national, et de brandir une caution face aux accusations de conciliation. Le lendemain des élections européennes de 1984, cette stratégie argumentative est parfaitement illustrée par Bernard Pons, secrétaire général du Mouvement. Il déclare que pour contrecarrer la poussée du Front

1. « L'heure de vérité » du 7 novembre 1983, *Le Monde*, 9 novembre 1983.

2. Lacouture (Jean), *De Gaulle. Le rebelle*, Paris, Le Seuil, 1984.

3. Dans l'explication de cette évolution doivent aussi être pris en compte les changements intervenus dans le camp adverse. Le départ des ministres communistes du gouvernement, la mise en place du gouvernement Fabius rendent quelque peu caduque la thématique jusqu'ici développée, puisque celle-ci reposait sur l'assimilation entre socialistes et communistes et sur leur commune action liberticide.

national : « Nous devons revenir aux sources de la République et de la démocratie, telles que les concevait le général de Gaulle »¹.

L'exemple fournit par la posture de Charles Pasqua est de ce point de vue très significatif. Souvent soupçonné de convergences thématiques avec le Front national, Charles Pasqua met en avant son passé de résistant, comme toute dénégation. Lors des assises de la Porte de Versailles du 24 mai 1987, qui interviennent quelques jours après la prise de position de Michel Noir en faveur d'une rupture très nette avec le Front national, il fait vibrer ainsi les cordes de la mémoire résistante gaulliste : « Nous les anciens, qui avons lutté contre le racisme et le fascisme, les armes à la main, nous nous réjouissons de voir les plus jeunes que nous prendre la même route »².

Le même schéma argumentatif est repris encore plus clairement durant la campagne présidentielle, à la télévision³ :

— Albert du Roy : « Vous ne croyez pas que c'est avec ce genre de proposition que M. Le Pen... ? »

Charles Pasqua : « Demandez-le à M. Le Pen »

— Albert du Roy : « C'est quand même un problème »

— Charles Pasqua : « Je suis gaulliste. Être gaulliste, cela veut dire ne pas oublier, et je crois l'avoir dit il y a déjà assez longtemps. Quand on a été comme nous dans la France libre ou dans les camps de concentration ou au maquis, on se rappelle qu'avec nous il y avait des gens qui n'avaient pas notre couleur de peau, ni notre religion. Donc le racisme, on ne connaît pas ».

L'argumentation est construite sur un raccourci en forme de syllogisme : « Les gaullistes ont été résistants, or les résistants ne peuvent pas être racistes donc les gaullistes ne peuvent pas être racistes ». Elle conduit, par ailleurs, à porter « l'identité gaulliste » (« se dire gaulliste ») tel un talisman qui protégerait son détenteur par la neutralisation de toute investigation plus poussée du journaliste.

LA SUBSTANTIALISATION : L'ÉTERNEL « RETOUR AUX SOURCES »

Au lendemain de la défaite de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1988, de l'épisode de la rivalité de Bernard Pons et Philippe Seguin pour le poste de président du groupe parlementaire au comité central du 2 juillet 1988, du Mouvement dit des « rénovateurs » à la veille de l'élection européenne de 1989 à la consécration officielle des « courants » lors des assises du 11 février 1990, la publicisation au RPR des rivalités

1. Ce qui permet au *Matin* du 22 juin 1984 de tirer : « Le RPR choisit le gaullisme. Pour répondre à la percée de Le Pen, une seule solution selon ses dirigeants, revenir aux sources de la pensée du Général ».

2. *Le Monde*, 26 mai 1987.

3. « L'Heure de vérité » de Charles Pasqua, A 2, mercredi 9 mars 1988.

internes a fortement brouillé l'image dominante d'un parti sans faille, monolithique, discipliné.

Présenter comme un bouleversement radical l'hétérogénéité et les luttes internes, c'est négliger, un peu naïvement, qu'un parti politique, quelle que soit l'image qu'il tente de produire de lui-même, est toujours plus divers et concurrentiel qu'il n'y paraît. C'est aussi oublier que l'histoire du RPR a déjà fourni des exemples médiatisés de rivalités¹. De même, la thématique mobilisée par les contestataires, celle du « retour aux sources gaullistes », est une figure récurrente du répertoire des partis se réclamant du gaullisme.

Prôner le retour aux sources gaullistes implique la reconnaissance d'un étalon à partir duquel peuvent être mesurées les déviations et les fidélités. Ce repère se trouve logiquement dans le gaullisme des origines, qui pour l'occasion trouve sa substance dans sa nature sociale et populaire. Il s'agit bien ici d'une référence « substantialisée » qui renvoie donc à tout un travail de mise en place de critères de définition². Car entre le gaullisme comme manifestation historique et la notion d'« héritage gaulliste » s'est mis à l'œuvre tout un travail tendant à doter d'un contenu défini ce qui se présentait à travers un homme, des actes et des mots.

Sans retracer l'ensemble de la genèse qui a conduit à la substantialisation de l'héritage gaulliste, il est possible de repérer quelle version du gaullisme et donc quels critères de définition de celui-ci se sont imposés. La conception du leg gaulliste intègre, bien entendu, l'idée d'un nationalisme intransigeant. Mais cette thématique, parce qu'elle est consensuelle, ne suffit pas en elle-même à fournir un critère discriminant. C'est, en fait, une vision « sociale » du gaullisme, articulée autour du diptyque de la participation et de l'assise électorale populaire, qui a davantage contribué à définir « l'orthodoxie », c'est-à-dire, au sens littéral, ce qui est conforme au dogme.

Une étude sur la mise en place des critères de sélection de l'orthodoxie gaulliste serait précieuse, d'autant que le RPR est loin d'être en position de monopole pour gérer la référence gaulliste. Non seulement il se trouve en concurrence avec une longue liste de petites organisations, mais surtout tous les héritiers présomptifs doivent tenir compte des contraintes imposées par les discours savants et journalistiques sur le gaullisme. A ce stade, deux illustrations seront simplement évoquées.

L'Institut Charles de Gaulle est un vecteur important de cette production de discours érudit. Statutairement, il est l'exemple même d'une institution de mémoire. Son président, Geoffroy de Courcel, la qualifie même, dans le livret de présentation, de « mémorial vivant du général

1. Pour ne citer qu'un exemple, significatif puisqu'il se situe aussi dans l'arène parlementaire. En 1978, Jacques Chaban-Delmas est élu grâce aux voix des députés UDF contre Edgar Faure (candidat du RPR) à la présidence de l'Assemblée nationale. Par mesure de rétorsion, est préparé un projet modifiant les statuts du Mouvement et qui écarterait des instances dirigeantes les membres du Conseil constitutionnel et les présidents des assemblées parlementaires.

2. Sur ce point, voir les analyses de Boltanski (Luc), « Le système de représentation d'un groupe social : les cadres », *Revue française de sociologie*, 20, 1979, p. 636.

de Gaulle »¹. Il délimite son champ de réflexion à la période proprement gaullienne, jusqu'en 1970. Il s'interdit donc toute intervention dans l'actualité politique. De ce point de vue, il s'oppose radicalement à l'association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle², qui exprime directement son opinion sur les événements politiques. Ainsi, lorsque Pierre Lefranc, membre éminent des deux organisations, se pose en porte-parole de la légitimité gaulliste et invite Jacques Chirac à « se gaulliser »³ ou se déclare favorable à la candidature de Michel Debré à l'élection présidentielle de 1981, c'est au nom de cette association.

L'Institut Charles de Gaulle, en tant que commanditaire et organisateur de colloques et publications, se pose en grand ordonnateur du culte mémoriel gaulliste. Le bilan de ses réalisations depuis 1971⁴ et la grande cérémonie commémorative organisée à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Charles de Gaulle en novembre 1990 témoignent bien de son souci de neutralité, mais aussi de sa volonté, sur toutes les questions, de fixer les « Tables de la loi ». L'Institut Charles de Gaulle ne semble pourtant pas avoir spécifiquement contribué à imposer les thèmes sociaux comme critères de définition du gaullisme (ces travaux portent davantage sur les institutions et les questions internationales).

En revanche, l'émergence d'autre « gardiens du dogme » a semble-t-il renforcé cette vision d'un « vrai gaullisme » entendu comme « gaullisme social ». Le cas de Jean Lacouture est révélateur. C'est un journaliste, réputé de gauche de surcroît, qui est investi d'une fonction d'arbitrage, de par son statut de biographe du général de Gaulle. En témoignent de nombreux articles dans la presse ou ces propos très normatifs :

« Je considère que le gaullisme sans de Gaulle, c'est quelque chose de passablement artificiel. Mais enfin, c'est vrai qu'il y a encore de vrais gaullistes et même parmi des gens qui n'ont pas été au côté du Général dans la lutte, dans la responsabilité, il y a des hommes de sensibilité parfaitement gaulliste. Je suis sûr qu'un homme comme Michel Noir est évidemment un vrai gaulliste et je pense qu'Alain Carignon est un vrai gaulliste et que Philippe Seguin est un vrai gaulliste »⁵.

Mais le succès d'une version sociale du gaullisme comme critère de définition de l'héritage a été fortement lié à la configuration du débat sur la postérité et plus précisément aux conditions du départ de Charles de Gaulle, en 1969 : « En langage parlementaire, on dirait que de Gaulle

1. Créé en 1971, il prend la suite du Centre national de l'étude de l'œuvre du général de Gaulle, ce dernier en avait lui-même, avant sa mort, établi la liste des membres fondateurs : A. Malraux, G. Palewski, G. de Courcel, P. Lefranc, le Chancelier de la Libération, C. Hettier de Boislambert et le président de l'Association des Français libres, l'amiral C. La Haye.

2. Créée en 1958 sous le nom d'Association nationale d'action pour le retour du général de Gaulle dans la légalité, devenue Association nationale d'action pour le soutien au général de Gaulle jusqu'à sa mort, elle est depuis sa fondation dirigée par Pierre Lefranc.

3. *Le Monde*, 20 juin 1978.

4. Bilan publié dans sa revue, *Espoir*, 54, mars 1986.

5. Émission « 7 sur 7 », *TF1*, 11 septembre 1988.

n'est pas tombé à droite : son échec préserve l'avenir et ménage une possibilité de retour à l'interprétation avancée de son héritage »¹. C'est partiellement à cause des caractéristiques du départ de 1969 que le débat sur la fidélité a donné aux gaullistes de gauche un poids symbolique, disproportionné par rapport à leur poids politique. Leur combat présente un double enjeu : d'abord, imposer une conception du gaullisme comme doctrine², puis définir cette substance doctrinale à partir des thèmes de la participation sociale et du rassemblement populaire.

Cette configuration de la bataille pour la postérité explique donc la place symbolique qu'occupe le thème de la participation. Ce thème, en effet, a acquis un statut particulier : il est considéré, à tort ou à raison³, comme l'œuvre inachevée du gaullisme. Auréolé d'une dimension emblématique, il est un moyen de poser comme celui qui prend le relais, là où le général de Gaulle l'a laissé. S'approprier ce thème permet du même coup de se poser en héritier.

La vie du RPR est d'ailleurs rythmée de réunions consacrées à cette question⁴. Ces réunions sont l'occasion chaque fois renouvelée de construire son « identité gaulliste ». A cette entreprise sont largement associés les journalistes, qui contribuent par des formules consacrées à doter d'une charge symbolique le thème de la participation, parlant, par exemple, de « la tradition gaulliste de la participation dans l'entreprise » et de la conception « pompidolienne » de « l'intéressement »⁵, ou de manière encore plus nette : « Le véritable test, le révélateur permettant de juger qui est sincèrement gaulliste et qui ne l'est pas : c'est la "participation" »⁶, ou, plus récemment, constatant à l'occasion des journées de la Baule que « le RPR (est) à la recherche des recettes sociales et nationales du Général »⁷.

Indissociable du thème de la participation, celui du rassemblement et plus précisément de la reconquête d'une assise électorale populaire est devenu aussi un critère de définition du gaullisme orthodoxe. Construit à partir d'une référence au gaullisme des premières années de la Cinquième République, il revêt quasiment les traits d'un mythe. Non que cette dimension populaire n'ait été présente dans l'histoire électorale du gaullisme, mais parce que ce thème participe de la constitution d'un « âge d'or » du gaullisme originel. Il fonctionne comme un mythe des

1. René Rémond, *Les droites en France*, op. cit., p. 334.

2. « Il est capital, en effet, de maintenir un "gaullisme doctrinal" face au "gaullisme historique" que d'aucuns voudraient nous imposer », Martin (Nicolas), *L'héritage gaulliste*, Paris, Nouvelles Editions Debresse, 1971.

3. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans le débat sur les véritables intentions du général de Gaulle en matière de participation. Voir, sur cette question, Guiol (Patrick), *L'impasse sociale du gaullisme. Le RPF et l'action sociale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, 356 p.

4. A titre d'illustration, il faut rappeler qu'aux lendemains de sa fondation, le RPR consacre une réunion des délégués départementaux à la jeunesse au thème de la démocratie participative (janvier 1977) et un congrès extraordinaire (juin 1977) à ce même thème. Enfin, en novembre 1977 a lieu le congrès de l'AOP (Action ouvrière et professionnelle), confiée depuis 1976 à P. Dechartre.

5. *Le Monde*, 2 juin 1977.

6. *Le Figaro*, 27 mars 1980.

7. *Le Monde*, 6 septembre 1988.

origines et du paradis perdu construit autour d'une dichotomie très structurante entre un temps des origines pur et flou, et un présent marqué par le processus de décadence¹. L'historicité est ici présente, mais elle est de l'ordre de l'à-peu-près. En général, le processus de déviation des origines est daté de la présidence de Georges Pompidou, alors que les analyses électorales montrent qu'il s'est amorcé durant le deuxième mandat de Charles de Gaulle².

Figure récurrente du répertoire des partis revendiquant l'étiquette gaulliste, le thème du « retour aux sources » suppose certains traits communs à son usage et à ses usagers. Ce discours est toujours tenu à des fins intrapartisanes, il s'adresse prioritairement aux militants et permet de critiquer les dirigeants après une défaite électorale. De ce point de vue, la crise que traverse le RPR depuis 1988 s'apparente, sous des formes plus aiguës, à celle qui l'avait atteint après l'échec aux élections européennes de 1979. Les propos de Philippe Seguin ou de Charles Pasqua font écho aujourd'hui à ceux que tenait Alexandre Sanguinetti dès 1978 sur l'évolution sociologique ou le fonctionnement du parti. On y retrouvait déjà les thèmes de l'embourgeoisement,

— Alexandre Sanguinetti³ : « Faisons notre examen de conscience. Nous avons eu pendant trop longtemps des réflexes de classe qui nous interdisaient à être vraiment un rassemblement ... La France ne se compose pas que de certaines classes sociales ... Si le Mouvement ne peut s'appuyer que sur les classes sociales dont nous nous réclamons préférentiellement, il est condamné à mort ».

— Charles Pasqua : « L'embourgeoisement du RPR, il est facile à voir : lorsqu'aux dernières législatives, pour la première fois dans l'histoire du mouvement gaulliste, le RPR a obtenu la majorité absolue des suffrages dans le 16^e et qu'on voit les scores réalisés dans les banlieues ouvrières, on a compris »⁴.

de la nature électoraliste du parti,

— Alexandre Sanguinetti : « Mais nous nous sommes surtout mobilisés dans la période électorale, au point de devenir de simples électoralistes, de ceux qui se figurent qu'ils ont rempli leur rôle, sauvé leur idée et leur avenir parce qu'ils ont contribué à gagner des sièges ... comme si notre destin n'était que celui d'une machine électorale ».

— Philippe Seguin : « N'oublions pas qu'un mouvement politique comme le nôtre n'est pas seulement un instrument de conquête du pouvoir ... au fil des scrutins, en fonction de l'air du temps ou de l'inspiration des conseillers

1. Voir Girardet (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 97-138.

2. Voir Charlot (Jean), *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970 et Ponceyri (Robert), *Gaullisme électoral et Cinquième République ; analyse d'une mutation politique, 1958-1981*, Thèse de science politique, Paris, Institut d'études politiques, 1984.

3. Extraits tirés de l'ouvrage d'Alexandre Sanguinetti, *J'ai mal à ma peau de gaulliste*, Paris, Grasset, 1978, 178 p.

4. *L'Événement du jeudi*, 18 janvier 1990. Cette déclaration de Charles Pasqua suscite d'ailleurs « les reproches » de l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur du 16^e arrondissement. (*Le Monde*, 16 février 1990).

du moment, nous choisissons celles des idées qui paraissaient les plus porteuses pour assurer son élection ou celle de ses partisans »¹.

et du fonctionnement interne élitiste et non démocratique :

— Alexandre Sanguinetti : « Il y a au sommet de toute formation politique une cooptation entre caciques qui ne procède que rarement de notre choix ... On dit souvent que les communistes forment un parti monolithique obéissant à un "politburo" qui n'a pas à tenir compte de ce qui se dit dans les cellules. Que faisons-nous d'autre ? »

— Philippe Seguin : « L'union n'est pas l'uniformité. Il doit être possible de s'exprimer sans être taxé de fractionnisme »².

Le discours du « retour aux sources » ne peut être endossé par tout le monde. Pour être évoqué, il doit être incarné. Il suppose une personnalité dotée des atouts constitutifs du gaullisme populaire et militant. Alexandre Sanguinetti représentait cette double dimension à laquelle s'ajoutait son passé de résistant. L'alliance de Charles Pasqua et Philippe Seguin met en scène une nouvelle incarnation de cette image y compris, en ce qui concerne Charles Pasqua, la même origine corse et la même gouaille méridionale. Certes, certains traits les opposent, principalement les positions qu'on leur attribue sur l'échiquier interne du RPR, l'un représenterait la droite (« sécuritaire »), l'autre, la gauche (« sociale »). Ce classement a d'ailleurs conduit de nombreux commentateurs à parler d'alliance contre-nature. Pourtant, des éléments biographiques les rapprochent. Tous deux sont des migrants : les parents corses de Charles Pasqua sont venus s'installer « sur le continent », Philippe Seguin, est un « pied noir, qui se retrouve à 12 ans sur un bateau, avec sa petite valise », en direction de la métropole³. Le père du premier était gardien de la paix⁴, celui du second, instituteur. Ils ont en commun une histoire militante précoce : Charles Pasqua, adolescent, fait de la résistance sur les traces de son père, et adhère dès 1947 (à 20 ans) au RPF ; Philippe Seguin s'est inscrit à l'UNR en 1965, à 22 ans.

Si les deux personnalités possèdent bien en commun des ingrédients pour incarner le « gaullisme populaire et militant », la production d'une telle image est aussi le fruit d'un travail. La carrière professionnelle (chez Ricard) et politique de Charles Pasqua est bien représentative de la figure du « dirigeant sorti de la base ». De ce point de vue, la carrière de Philippe Seguin (ENA et cabinets ministériels) est loin de présenter la même fibre populiste. Son passage au ministère des Affaires sociales et de l'emploi de 1986 à 1988, mais aussi sa présence à de très nombreuses réunions aux divers échelons du parti ont cependant contribué à façonner ce profil social et militant.

1. Extraits du discours de Philippe Seguin au comité central du 2 juillet 1988.

2. *Ibid.*

3. Cité par Frémontier (Jacques), *Les cadets de la droite*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 270.

4. Voir la biographie de Charles Pasqua, dans Boggio (Philippe), Rollat (Alain), *Ce terrible Monsieur Pasqua*, Paris, O. Orban, 1988, 379 p.

LA DILUTION : LE BROUILLAGE D'UNE MÉMOIRE

Le mode de référence au passé que suppose la mémoire doit nécessairement, selon Halbwachs, prendre pour support un groupe social, délimité et doté d'une certaine cohésion et pérennité. Ce dernier ne doit pas forcément être homogène. Il doit néanmoins pouvoir se définir par une expérience partagée, un récit commun sur le passé. Dans le cas du gaullisme, le groupe des « compagnons historiques », des acteurs — à tous les niveaux — de l'épopée de la Résistance, du temps du RPF ou même dans une moindre mesure des années du pouvoir, apparaît bien comme le vecteur de cette mémoire gaulliste partisane. Comprendre l'évolution de cette mémoire au sein du RPR, c'est alors, en partie, analyser la place et le rôle de ce groupe particulier au sein de ce parti politique.

La réintroduction de cette notion de mémoire, largement présente dans les travaux des historiens des mentalités, ne répond pas à un souci d'œcuménisme scientifique. Elle part du constat qu'à trop valoriser, en science politique, la dimension stratégique on risque de négliger le fait qu'un parti politique ne peut se comprendre à partir de la seule stratégie de ses dirigeants. La conquête de marché, et donc la promotion de produits politiques, est une donnée fondamentale. Mais le souci stratégique n'explique pas tout, car les agents politiques (y compris les dirigeants) ne peuvent être considérés comme désincarnés, voire amnésiques.

Or, du seul point de vue de sa présence effective aux différents échelons du mouvement, il est clair que le simple mouvement naturel de la relève des générations a porté en lui la marginalisation des « gaullistes historiques ». Le renouvellement et le rajeunissement des dirigeants du RPR en sont une illustration. La distance prise par des « hommes-mémoire » comme, par exemple, Michel Debré est tout aussi significative. Si le groupe fondateur de la mémoire gaulliste est marginalisé, d'autres vecteurs de mémoire peuvent prendre le relais. La liaison psychologique des générations est un de ses moyens de transmission d'une mémoire. Car « ce qui fait l'efficacité de ce facteur, c'est que les générations ne se remplacent pas d'un seul coup. De cette façon, l'immense majorité des individus qui vivent ensemble à un moment donné existent encore au moment qui suit, et le passage de l'un à l'autre est continu. Les personnes qui changent entre deux instants voisins, soit qu'elles sortent de la société, soit qu'elles y entrent, sont toujours en très petit nombre comparées à celles qui demeurent »¹.

Mais un si grand renouvellement a affecté le RPR qu'il explique que ce parti « devien(ne) réellement un autre groupe qui n'a pas de traditions communes avec ceux qui le constituaient au début »². A l'échelon des

1. Simmel (Georg), « Comment les formes sociales se maintiennent », dans *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1981, p. 176-177.

2. Halbwachs (Maurice), *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1968, p. 76.

cadres du parti, en 1984¹, plus des deux tiers des délégués avaient adhéré après 1976 et environ la moitié depuis 1981.

Enfin, la permanence de l'identité d'un groupe (ici d'un parti politique) tient surtout au maintien de sa spécificité par rapport aux autres et donc de ces références structurantes (expériences et récits communs sur le passé) : « L'essentiel est que les traits par lesquels il se distingue des autres subsistent ... que le cadre se soit élargi ou resserré (mais qu'à) aucun moment il ne se soit brisé »². Or l'évolution du RPR permet de formuler l'hypothèse que le cadre s'est, en partie, brisé.

Deux fractures historiques ont structuré la mémoire gaulliste, la période de la seconde guerre mondiale et le retour du général de Gaulle en 1958 sur fond de guerre d'Algérie. Sur ces deux points, le RPR paraît avoir opéré un renversement de perspective.

Dans le cas de la Résistance et de Vichy, la mémoire partisane RPR a évolué conjointement à la mémoire nationale³. L'épisode de l'appel de Cochin (6 décembre 1978) où Jacques Chirac tente de réactiver un enjeu très prégnant du souvenir gaulliste⁴ entérine en fait de manière éclatante la perte de légitimité du RPR comme dépositaire de la mémoire gaulliste. Par un effet pervers, c'est à la suite de cet appel que les assimilations les plus radicales du RPR et de son président à l'extrême-droite ou à Vichy ont été faites⁵.

La seconde fracture historique constitutive de la mémoire gaulliste a également été marquée par une profonde mutation. Un indicateur de cette évolution sera ici simplement signalé. Amorcé par Georges Pompidou, le rapprochement entre les antigauillistes de droite et les partis qui, successivement, ont revendiqué l'étiquette gaulliste s'est amplifié après 1976. Dans cette évolution, le poids symbolique de la guerre d'Algérie mérite d'être analysé. Il est en tout cas apparu très clairement dans les propos d'élus parisiens apparentés au RPR⁶. A titre d'illustration, les propos de Raymond Bourguine, sénateur apparenté au RPR, ancien président de la fédération de Paris du CNI, rédacteur en chef de *Valeurs actuelles* sont exemplaires :

— « Et pour quelles raisons avez-vous soutenu Jacques Chirac (à l'élection parisienne de 1977) ? ».

— « Pour plusieurs raisons. C'est que le CNI est tout d'abord un parti patriote et il a toujours eu une connotation très nationale ... le CNI était très sensibilisé " Algérie française " ... Nous étions très attachés à cette sensibilité-là, et Jacques Chirac en était ... sa sensibilité était identique à la nôtre

1. D'après l'enquête effectuée au Congrès RPR de Grenoble, 1984. Bréchon (Pierre), Derville (Jacques), Lecomte (Patrick), *Les cadres du RPR*, Paris, Economica, 1987, 260 p.

2. *Ibid.*, p. 79.

3. Voir, sur ce point, les analyses d'Henri Roussio, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1987, 379 p.

4. Cet « appel aux Français » rapproche sous le terme « parti de l'étranger » de « la renonciation nationale » Valéry Giscard d'Estaing et le maréchal Pétain.

5. Ainsi Gilbert Comte s'interroge en titre d'un article du *Monde* (6 février 1979) : « Et si Chirac c'était Vichy ? ». Roland Nungesser au nom de Carrefour du gaullisme lance un appel à la presse : « Le RPR ne s'identifie plus, aux yeux des Français, au gaullisme » (*Le Monde*, 13 juin 1979), etc.

6. Entretien effectué dans le cadre de ma thèse, 3 décembre 1987.

sur ce point premier, qui est un point que vous pouvez considérer comme sentimental. Mais, comme le disait Georges Clemenceau, le sentiment et parfois même la passion, c'est la politique ».

« Jacques Chirac en était », cette formule toute proustienne¹ désigne bien l'importance de cette fracture dans la mémoire politique, ciment d'un réseau d'affinités et source de rapprochement politique. Il est vrai que Jacques Chirac n'a jamais caché ses opinions pendant la guerre d'Algérie (son soutien à de Gaulle, en 1958, se fondant sur l'idée qu'il est le seul à pouvoir garder l'Algérie française), tout comme d'ailleurs il s'est toujours posé en marge de la mémoire gaulliste :

« Et moi qui n'étais en rien gaulliste à l'époque, qui n'avais aucune idée de ce qu'était le gaullisme, j'ai vu arriver le général de Gaulle, au moment des événements de 1958, avec une très grande satisfaction. Non pas du tout en référence à un passé prestigieux qui, pour moi, faisait partie de l'Histoire, que je respectais, d'ailleurs, infiniment sans qu'il fasse vibrer quelque chose de particulier en moi »².

Sans analyser ici le cas de Michel Noir, signalons que celui-ci, à l'inverse de Jacques Chirac, se construit une image autour de la fidélité à une mémoire familiale résistante : « N'oublie jamais Mauthausen », cette exhortation de son père, ancien déporté, est présentée dans la presse comme le fondement de sa prise de position vis-à-vis du Front national³ et de sa conception du gaullisme comme éthique.

LA FORMALISATION : GÉNÉALOGIE ET MIMÉTISME

Le lien avec le passé peut enfin se présenter sous des traits très formalisés. Il repose alors sur la reproduction de codes, de signes symbolisant la continuité. L'histoire du RPR et en particulier la dernière campagne présidentielle fournissent de nombreuses illustrations de ce type de référence au gaullisme.

La place accordée au lien généalogique comme symbole de la filiation politique en est un exemple. Ainsi, la caution familiale de l'amiral Philippe de Gaulle, fils du général de Gaulle, sénateur RPR, a été largement mise en avant dans la campagne de Jacques Chirac. Président du comité de soutien parisien, l'amiral de Gaulle prête ses propos à un

1. « En être » est une locution utilisée et largement commentée à propos de l'homosexualité et singulièrement du baron de Charlus. Elle dénote bien l'existence d'un réseau souterrain « formant une franc-maçonnerie bien plus étendue, plus efficace et moins soupçonnée que celle des loges, car elle repose sur une identité de goûts, de besoins, d'habitudes, de dangers, d'apprentissage, de savoir, de trafic, de glossaire... », Proust (Marcel), *Sodome et Gomorrhe*, Paris, Gallimard, 1954, p. 21.

2. Entretien accordé au *Quotidien de Paris*, 18 mai 1978.

3. « Au risque de perdre », *Le Monde*, 15 mai 1987.

message publicitaire¹. Cette nouvelle notion de « gaulliste biologique », selon ses propres termes², est exemplaire. Le lien est ici vidé de son contenu, il est symbolisé, stylisé à l'extrême : la filiation politique a pour fondement la généalogie familiale. De surcroît, la ressemblance physique de l'Amiral au Général, qui n'est pas sans susciter des frissons d'émotion dans toutes les grandes réunions militantes du RPR lorsque le fils gagne sa place, fournit une dimension mimétique à cette procédure de construction de filiation.

D'autres exemples de figures mimétiques³ sont d'ailleurs fournis par la campagne de 1988. L'un d'eux est l'organisation, le 6 mai 1988, avant-veille du second tour, d'une manifestation à la Concorde, qualifiée par les organisateurs⁴ de « Grand rassemblement pour la Cinquième République ». Le lieu de la manifestation, à quelques jours près, la date, et surtout la raison invoquée, « la défense de la Cinquième République », tous les symboles sont là pour que soit mimée, à vingt ans d'intervalle, la manifestation du 30 mai 1968⁵. Dans le tract appelant à manifester, la filiation gaulliste est explicite. Le texte prend comme référence les « trente ans » de la Cinquième République : trente années où « le candidat socialiste ... a mené un combat acharné contre le général de Gaulle ... trente années de progrès ... et c'est de cet héritage que Jacques Chirac est porteur ».

Cette répétition d'un rituel qui a fortement marqué l'histoire gaulliste évoque inévitablement les célèbres premières lignes du *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*⁶. Ce remake de 1968 se fonde sur la mobilisation d'un enjeu de mémoire quelque peu disproportionné au regard des circonstances politiques du moment. Le « syndrome de la Concorde »⁷ semble, en revanche, signifier la volonté de raviver par un rituel une mémoire qui s'échappe.

1. L'intervention de l'amiral de Gaulle fait partie d'une série construite de manière identique sur une double page avec, à droite une photo de J. Chirac et, en contrepoint, un témoignage d'une personnalité vantant ses qualités, avec à chaque fois la reprise du slogan « Oui, c'est Chirac ». Le texte est le suivant : « L'héritier du général de Gaulle ». Philippe de Gaulle : « Beaucoup aujourd'hui, se réclament du général de Gaulle, même ceux qui l'ont combattu durement. L'amiral Philippe de Gaulle ne reconnaît qu'un héritier de la pensée de son père : Jacques Chirac. C'est, en effet, Jacques Chirac qui depuis des années travaille à mettre en œuvre les valeurs du gaullisme. Il le fait avec sa foi, dans l'intérêt de la France ».

2. « Cette fois donc, Jacques Chirac a le soutien unanime de la famille gaulliste. Mais mieux encore, les liens qui assurent la filiation entre Charles de Gaulle et Jacques Chirac ont été soulignés par Philippe de Gaulle. Rappelons qu'il se considère comme un « gaulliste biologique », et qu'à ce titre il a peu de chance de se tromper ... Ainsi ondoyé, M. Chirac peut effectivement prétendre à la totale légitimité ». *Le Figaro*, 27 février 1988.

3. L'utilisation de figures mimétiques n'est pas nouvelle. L'appel de Cochin en 1978 en était un exemple. Cet « Appel aux Français », lancé à l'approche des élections européennes de 1979, mimait, lui aussi, l'appel du 18 juin.

4. Le comité parrainant cette manifestation est composé de personnalités non politiques, à l'exception de l'amiral de Gaulle.

5. Jean d'Ormesson, co-organisateur de la manifestation, croit même bon de préciser : « Soyez sûr que je ne me prends pas pour Malraux », *Libération*, 4 mai 1988.

6. « Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages de l'histoire mondiale surgissent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce », Marx (K.), *Le dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Les Editions sociales, 1984, p. 69.

7. Titre d'un article de *Libération*, 7-8 mai 1988.

Le même type d'analyse peut être fait à propos du message de Jacques Toubon (alors secrétaire général du parti) aux cadres du Mouvement, le 9 mai 1988, au lendemain de la défaite de Jacques Chirac. Le texte commence par ces mots : « Chers Compagnons, la France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre ». En reprenant les termes d'une affiche diffusée à Londres début juillet 1940 (souvent confondus avec le texte de l'Appel du 18 juin), Jacques Toubon reproduit là aussi une formule rituelle gaulliste. Il inscrit la défaite de 1988 dans l'histoire gaulliste et réaffirme une identité par la répétition de mots à la fois codés et connotés émotionnellement.

Plus largement, la référence au gaullisme est souvent prise en charge, implicitement, par la répétition de codes verbaux. La « langue gaulliste »¹ est constituée d'un vocabulaire (par exemple, l'adjectif « ardent » est souvent utilisé comme un terme « codé gaulliste » par Jacques Chirac), de figures de style (par exemple, le fameux rythme ternaire), d'une intonation (le pathos gaullien de la dramatisation souvent accompagné de locution particulière, telle que « l'heure est à... »). La reproduction de ces signes verbaux est un vecteur fondamental de construction de filiation. Mais quel sens attribuer à la répétition de ces « codes gaullistes » si ceux-ci résonnent dans le vide ? En bref, quelle portée donner à ces procédés dans un parti où le terme de « compagnon », si évocateur de l'histoire gaulliste, est mis en cause par les militants² ?

Cette question renvoie à la nécessité, pour comprendre l'évolution de la référence au passé dans un parti politique, de distinguer les différentes formes qu'elle peut prendre. Trois principales formes de référence au gaullisme sont repérables au RPR. *Se dire gaulliste* est souvent un moyen de prendre position vis-à-vis d'un concurrent extérieur. *Dire le gaullisme*, c'est-à-dire plus précisément « dire un certain gaullisme », renvoie davantage à une situation de concurrence interne. Les opposants ne déniaient pas explicitement « l'identité gaulliste » des dirigeants. Ils se font, en revanche, les hérauts d'un « retour au gaullisme originel », moyen de critiquer tout en se posant en gardien de la fidélité. Enfin, dire... ou plutôt *parler gaulliste* passe par la reproduction, dans le discours des dirigeants du RPR, de la phraséologie gaulliste, moyen très formel de construire une filiation. Reste que ces techniques discursives doivent être confrontées à l'évolution d'une mémoire. Le discours politique peut-il être générateur de phénomène de mémoire³ ? En d'autres termes, au-delà de ses fins stratégiques, la filiation trouve-t-elle un écho dans une mémoire, auprès des différents agents sociaux qui composent un parti politique ?

1. Bon (Frédéric), « Communication et politique », dans *Traité de science politique*, tome 1, *op. cit.*, p. 537-573.

2. Cité par *Le Monde*, 29 juillet 1988.

3. Complétant les analyses d'Halbwachs, Gérard Namer propose de chercher « dans les formes de pratique sociale du discours » les cadres principaux de constitution et de transmission d'une mémoire, Namer (Gérard), *Mémoire et société*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987, p. 157-158.

RÉSUMÉ DE L'ARTICLE/*ABSTRACT*

MÉMOIRE, HÉRITAGE, FILIATION. DIRE LE GAULLISME ET SE DIRE GAULLISTE AU RPR

FLORENCE HAEGEL

La distinction de trois formes de référence au passé — l'héritage (référence substantialisée), la mémoire (référence intégrée) et la filiation (référence formalisée) — permet de mettre en lumière les variations de l'évocation par le RPR du gaullisme. La notion d'héritage gaulliste s'est constituée à partir d'une version sociale et populaire du gaullisme. Elle est prioritairement invoquée dans le cadre d'une opposition interne. La « mémoire partisane gaulliste », portée par un groupe social spécifique et marquée par deux fractures historiques (la Résistance et la guerre d'Algérie) a, pour sa part, été affectée d'un phénomène de dilution. La construction d'une filiation prend alors de plus en plus la forme d'une reproduction de codes verbaux.

MEMORY, INHERITANCE, FORMAL REFERENCE. PROCLAIMING GAULLISM AND CALLING ONESELF GAULLIST IN THE RPR

FLORENCE HAEGEL

The distinction of three forms of reference to the post-inheritance (substantialized reference), memory (integrated reference), and formal reference (filiation)-clarifies the variations in the RPR's relation to Gaullism. The concept of « Gaullist heritage » was derived from a social and popular version of Gaullism. It was brought up mostly in a context of internal opposition. The « Gaullist party memory », held by a specific social group and marked by two historic fractures (the Resistance and the Algerian war), has been affected by dilution. The construction of a formal reference to Gaullism has thus become increasingly a reproduction of verbal codes.